

Fin de la gratuité des transports scolaires en Auvergne-Rhône-Alpes : une mesure injuste, une attaque contre la ruralité

À partir de la rentrée 2025, la Région Auvergne-Rhône-Alpes mettra fin à la gratuité des transports scolaires dans les départements de l'Ain, de l'Allier, de l'Ardèche et de la Drôme, imposant un tarif unique de 120 € par élève et par an. Le groupe des élu-es « Les Écologistes » dénonce une mesure socialement injuste, territorialisée à l'envers et idéologiquement assumée par la majorité de Laurent Wauquiez et de son successeur.

Un impôt déguisé pour les familles modestes

Derrière cette prétendue « harmonisation » se cache une décision profondément antisociale. Comme le reconnaît même un élu de la majorité, le coût réel du transport scolaire est estimé à 1 500 € par élève et par an. Faire payer 120 € revient à faire supporter 8 % de cette dépense aux familles et cela dès le mois de juillet, en totalité, sans moyen d'étaler la dépense. Pour celles ayant plusieurs enfants ou aux revenus modestes, c'est un nouveau budget à arbitrer, au détriment parfois de la cantine, de la santé, ou tout simplement de la scolarité.

Une harmonisation oui, mais pas à n'importe quelles conditions

L'harmonisation du fonctionnement des transports scolaires régionaux est nécessaire pour assurer l'égalité territoriale, mais elle doit favoriser la mobilité pour toutes et tous, Celle des jeunes qui utilisent les transports scolaires, comme des autres notamment dans les territoires les plus ruraux et enclavés. Le service doit être amélioré en dessertes, comme en capacités.

Une alternative existe : une tarification sociale et solidaire

Les Écologistes défendent une autre voie, plus juste :

- **Gratuité** pour les familles aux faibles revenus (quotient CAF/MSA < 600 €) ;
- **Tarification progressive** selon les revenus au-delà d'un quotient à 600 € ;
- **Gratuité d'inscription** dès le 3^e enfant ;
- **Tarif réduit accompagnant** pour les TER et cars régionaux (50 %) pour les trajets d'apprentissage à la mobilité.

Une réforme sans débat, un déni démocratique

Cette décision a été prise sans réelle concertation avec les familles, les associations de parents d'élèves, les syndicats ou les élu·es locaux. Comme le souligne **Maxime Meyer**, co-président du groupe Les Écologistes : « ***Cette réforme doit être l'occasion d'innover socialement, pas d'alourdir la facture des familles.*** »

Un appel à la mobilisation

Nous appelons :

- Les élu·es de tous les territoires à relayer nos propositions ;
- Les parents, les citoyen·nes, les syndicats à rejoindre les mobilisations en cours ;
- Les autres groupes politiques à refuser cette vision inégalitaire des services publics.

Une école accessible doit inclure le transport

L'école est obligatoire. L'accès à l'école doit être facilité. La gratuité des transports scolaires pour les plus faibles revenus n'est pas un luxe, c'est un pilier de la justice sociale, de l'égalité territoriale et du soutien à l'école publique.

La majorité régionale en Auvergne-Rhône-Alpes a fait un autre choix. Nous le regrettons.